



ALERTE SANFLORAINE

**Association de tir sportif
Mairie de saint flour
Place d'armes
15100 SAINT FLOUR**

Assemblée Générale

Saison 2023-2024 (21 septembre 2024 à 18h30)

Accueil des participants, signature de la feuille d'émargement.

Personnalités présentes: 0

Personnalités excusées:

Mr le maire ou les conseillers municipaux qui le représentent, Marc Pougnet représentant Saint-Flour communauté, Marina Besse conseillère départementale, retenus par les animations à Garabit.

Désolé, lorsque la date de notre AG a été déterminée, je ne savais pas pour Garabit. Je comprends que certains adhérents aient préféré y aller plutôt que d'être ici. Si parmi vous, certains veulent partir plus tôt pour aller voir le feu d'artifice, je ne vous en tiendrai pas rigueur. Pour les autres, merci de rester, vous pourrez bénéficier, comme spectacle, de mes élucubrations et vous aurez une synthèse de la vie du club au cours de la saison qui vient de se terminer. Vous pourrez aussi apprécier le buffet, en partie offert par Fred en Ruynes. Merci à toi Frédéric.

Le nombre de présents étant de 35, la moitié des adhérents majeurs au cours de la saison est de 42, quorum nécessaire pour que les décisions prises soient valables, dont les élections, le quorum n'est donc pas atteint. En conséquence, je dois clore cette AG et en reconvoquer une autre dans 15 jours, suivant les règles. La 2ème AG n'est pas contrainte par le quorum. Merci à vous, vous pouvez repartir ou boire l'apéro... Sauf si nous passons outre ce règlement.

Votre avis ? Nous poursuivons ! Oui.

Après avoir innové au cours de ces dernières années en intégrant les résultats et des photos au fil des événements, j'introduis une autre modalité de fonctionnement afin que les débats soient plus vivants. Je vous invite à poser des questions ou apporter des compléments au cours du rapport moral et d'activité, en fonction des sujets abordés mais pas de questions diverses, nous les traiteront plus tard.

A la fin de ces échanges, une vidéo réalisée par Maryline sera présentée pour relater les championnats de France de l'école tir.

Approbation du PV de l'AG 2022-2023. approuvé sans remarque

Rapport moral et d'activité

Comme chaque année, le rapport moral consiste à retracer l'activité de notre club, en espérant ne pas être long, comme d'habitude. Pour cela je ne vais relater que les faits et résultats les plus importants. Une nouvelle fois, la saison a été riche sur plusieurs points ce qui me fait dire que l'Alerte Sanfloraine est toujours bien alerte. En premier, le nombre d'adhérents est de 119 en fin de saison, soit 8 de plus que la saison dernière. Ce qui fait un record de plus. Il y a 22 ans, nous étions 35 adhérents.

catégorie d'âge	Nombre 2022-2023	Nombre 2023-2024
Poussins filles	0	1
Poussins garçons	6	10
Benjamins filles	0	1
Benjamins garçons	10	9
Minimes filles	2	1
Minimes garçons	2	7
Cadets garçons	2	3
Junior fille	1	0
Juniors garçons	2	0
Dames	5	6
Séniors 1 de 20-44 ans	29	32
Séniors 2 de 45-59 ans	27	25
Séniors 3 de 60 et plus	25	24
TOTAL	111	119

Il y a le même nombre d'adultes, l'augmentation vient donc des jeunes de l'école de tir ce qui nous a obligé à mettre en place une autre séance le mercredi après-midi. Une école de tir qui a bien fonctionné et je tiens à remercier chaleureusement les personnes qui ont œuvré pour cela. Myriam, Christophe et Régis. 29 jeunes de 8 ans à 14 ans, dont seulement 3 filles. C'est dommage, le tir est une discipline sportive bien adaptée aux féminines. Il n'y a qu'à le voir au niveau des équipes de France. Aux jeux olympiques, la seule médaille des valides a été gagnée par une dame. 29 jeunes, ce qui fait que notre école de tir se classe 1ère d'Auvergne en nombres de participants aux compétitions et la 3ème pour les résultats obtenus, sur 23 écoles de tir. Cela vient, je pense, des résultats passés, de la camaraderie entre jeunes qui entraîne des copains, des formations suivies par les éducateurs. Myriam, toujours présente et de bonne humeur, ce qui est agréable, a passé le 1er degré de formation et a obtenu le diplôme de Capacité à Accueillir et Conseiller. Christophe a suivi deux formations techniques. Régis a poursuivi sa formations et réussi le BFA, le brevet fédéral d'animateur. De mon côté, j'ai fait de même en obtenant le 3ème niveau, le brevet fédéral d'initiateur. Merci pour ces formations, gage de bon conseils pour les jeunes, mais aussi pour les adultes qui veulent progresser.

Au fil de la saison, objet de l'école de tir, la formation technique et sécurité a permis aux jeunes d'évoluer et de valider cette évolution en passant et obtenant, après un contrôle de connaissances, les cibles couleurs. Celles-ci matérialisent les progressions au fil du temps avec différentes couleurs. Je tiens aussi à remercier les parents qui ont été présents pour les déplacements, même pour ceux éloignés comme à Haguenau, Brie-Comte-Robert et Chalons en Champagne pour les championnats de France. Cela fait des km parcourus, qui demandent du temps et entraînent des dépenses. Merci à ceux qui nous ont aidé financièrement pour ces déplacements, dont nos conseillers départementaux.

Haguenau, dans le Bas-Rhin, où se sont déroulés les championnats de France des clubs. Compétition par équipe, avec les résultats suivants: seule l'école de tir carabine était qualifiée, les adultes n'ont pas franchi la phase régionale. L'école s'est classée 9ème, avec la déception d'avoir perdu en 8ème de finale pour 1/10 de points après s'être classée 3ème aux qualifications. C'est rageant pour ceux qui tiraient et certains ont eu du mal à s'en remettre.

Brie-Comte-Robert, en région parisienne, les deux jours suivant Haguenau, en UNSS avec le collège de la Vigière, toujours par équipe, les frères Pichot se sont classés 5ème. Là aussi un bon résultat. Je précise qu'avant d'accéder aux championnats de France, notre club a organisé les départementaux et les régionaux de l'académie d'Auvergne.

Chalons en Champagne pour les championnats de France, auxquels ont participé 9 jeunes du club. Ça fait du matériel à transporter ! Ce qui en fait la meilleure participation depuis que l'école existe. Il y a eu 3 podiums: Célestin Pichot, 1ère année minime se classe 2ème en précision et 3ème aux 3 positions. Les autres places vont de 8ème pour Mathéo à 137ème. Grosse satisfaction avec l'équipe minime qui se classe 2ème. C'est la première fois que nous présentions une équipe. Il faut pour cela 3 tireurs de la même discipline et même catégorie d'âge. Bravo à Célestin, Clément et Lisandro. Dommage pour Célia qui aurait pu faire la 4ème si elle avait pu participer.

Tant que nous sommes avec les jeunes de l'école de tir, il faut noter la bonne performance de Célestin à la carabine à 50m, lors des championnats de France, où il s'est classé 6ème aux 60 balles couché et aussi 6ème aux 3 positions. Ceci, avec seulement 3 mois de pratique à balles à 50m.

Avant de participer aux championnats de France, il y avait les régionaux, avec les résultats suivants à 10m:

9 podiums dont 3 titres obtenus par Célestin et Mathéo pour l'école de tir.

Ces bons résultats de l'école de tir au fil des années font que plusieurs de nos jeunes sont sélectionnés pour faire partie des formations faites par la Ligue. Ces formations regroupent une dizaine de jeunes par catégorie d'âge, les meilleurs d'Auvergne. Nous avons plusieurs de nos jeunes qui font partie de ces groupes. Les plus anciens, Emilien et Maximes, depuis plusieurs années. Pour la saison qui vient de se terminer, il y avait aussi, Célia, Célestin et Cléments en minimes, Mathurin et Mathis pour les benjamins. Soit 8 Sanflorains, ce qui est très bien et classe Saint-Flour dans le haut du tableau Auvergnat. Cela me fait très plaisir. Pour la saison qui commence, les mêmes sont repris, à l'exception de Mathis qui arrête le tir, et sont ajoutés Mathéo et Aiden, des benjamins. Soit 9 Sanflorains. Grand bravo à eux. Clap, clap.

N'oublions pas les cadets positionnés entre l'école de tir et les adultes, Les 2 compères Maxime et Emilien, qui sont toujours présents et assidus au 10m. Leurs résultats sont bons mais ils n'ont pas fait d'exploits. Sauf aux régionaux où ils se sont bien comportés, Maxime 1er Emilien second.

Les adultes ont participé en nombre, 11 pistoliers et 4 carabiniers. Les résultats : 5 podiums, 1 titre par équipe pour les pistoliers S3, Lucien Crozat et les deux Philippe. Cette équipe s'est aussi classée 2è en précision. 2 autres places de second en individuel, Mathieu et moi en précision. Les carabiniers, nettement moins nombreux que les pistoliers, ne sont pas montés sur le podium en individuel, pourtant ils s'étaient bien échauffés. Groupés, ils ont obtenus la 2è place par équipe : Vincent, Christophe et Jean Claude dans l'ordre sur les photos.

Globalement, ce sont quand même de bons résultats.

. Et pour la manche régionale du championnat de France des clubs, l'école de tir s'est classée 1ère d'Auvergne, les adultes pistolet 4ème, carabine 5ème.

Pour la coupe Passemard, réservée aux jeunes, 4 podiums ont été obtenus dont 2 premières places. A la coupe d'hiver, l'école de tir s'est classée 1ère d'Auvergne.

Chez les adultes, à la coupe Arvernes, pour les meilleures places, les jumeaux de la tête Christophe et Vincent se sont classés 4è et 5è. Précision pour cette coupe, ne peuvent participer que les tireurs non qualifiés aux championnats de France. A la coupe d'hiver, les adultes se sont classés 2ème par équipe constituée de 3 carabiniers + 3 pistoliers.

Ne parlons pas du niveau départemental, à part Saint-Flour, il n'y a que Mauriac et Neuvéglise qui ont une petite école de tir, mais pas de jeunes capables de faire des scores supérieurs à ceux de Saint-Flour. C'est bien dommage pour la département.

Les adultes ont aussi participé à des compétitions et même de façon importante à 10m, mais, pour les tireurs à balle seulement 11 aux départementaux, 5 aux régionaux et 3 aux France, 3 au pistolet. Les carabiniers ne sont pas bien montrés. Il doivent réagir.

Les principaux résultats, aux régionaux à balles: plusieurs 4è et 5è places, au pistolet 50m Mathieu 2è et moi 1er, Célestin 1er à la cabine 50m. Aux France Mathieu au pistolet 25m et au pistolet 50m (oups qu'est ce qui n'a pas marché?), Philippe Dumas au pistolet 50m et moi pour les 4 disciplines, avec une 11ème au pistolet 50m.

Peu de tireurs à balles participant aux compétitions, mais une bonne activité pour ceux qui pratiquent par plaisir. Ils sont nombreux aux séances du mardi et du samedi, moins le dimanche avec la limite du calibre autorisé ce jour là. Limite que nous appliquons au delà des règles imposées par la mairie car la limite à un calibre de 7 mm ne veut rien dire. Les carabines de loisir, ayant un calibre inférieur à 7 mm, sont nombreuses et elles font autant de bruit que celles supérieures à 7 mm. Dans un souci de bonne entente, nous limitons au calibre 22LR le dimanche matin. C'est pour cette raison que ce jour là, il y a peu de tireurs.

En résumé, les résultats obtenus au cours de la saison sont appréciables, en qualité, nous l'avons vu, et en participation. Un exemple, au challenge à 10m, à Brioude, nous avons

obtenu une belle coupe, la plus belle pour moi président, celle du plus grand nombre de participants, des jeunes aux adultes. Cela fait plaisir.

Un regret, au niveau de la reconnaissance de nos bons résultats. La municipalité San-floraine a reçu à la mairie l'équipe réserve du rugby pour leur titre de champion de France. C'est bien, ils le méritent. Par contre, l'année dernière, Célestin a été champion de France en benjamin, 2ème de France cette année en minime et rien de la part de la mairie. Je n'ai pas d'explication pour cette différence de traitement. Le tir n'est-il pas considéré comme le rugby, comme un sport de qualité? Les conseillers ici présents (et non) peuvent peut être nous donner les raisons de cette différence.

Un autre regret, pour la première fois nous avons organisé une compétition pour les tireurs à 50m. L'annonce de celle ci avait bien circulé au niveau Auvergne et plus, puisque 70 mails avaient été envoyés à des clubs. La participation a été faible, seulement 26 tireurs. Pour quelles raisons ? Nous ne sommes pas encore connus pour cela et la date n'était pas bonne, le week-end de pentecôte. Pourquoi cette date, simplement parce qu'il n'y avait pas d'autre week-end disponible dans le calendrier à moins de cumuler avec d'autres compétitions, ce qui n'est pas l'idéal.

Tant que nous parlons des tirs à balles, avec l'utilisation du stand extérieur, un drame a peut-être été évité. Une partie de la casquette du pas de tir à 50m, composées de 22 rondins de bois de 5m de longueur, est tombée. Une des 2 poutres qui maintenait s'est dégradée et a lâché brusquement. Heureusement un jour où il n'y avait personne, sinon environ une tonne sur la tête, cela aurait fait lourd. Merci aux services techniques d'être venus rapidement pour sécuriser l'autre partie. Et merci pour le travail que vous allez faire pour remettre en état.

En ce qui concerne les autres activités, comme les années précédentes, nous avons été actifs au niveau départemental. Les 8 CTS avec l'aide de Mauriac et Neuvéglise, journée agréable à Saint-Flour avec une bonne participation, journée plus compliquée au Lioran avec le manque de neige à l'entrée du pas de tir. Il y eu aussi la journée olympique à Aurillac dans les installations du stade de rugby, des nouveautés avec le l'ander park, la guinguette de Noël et aussi les tireurs de Brioude qui sont venus s'entraîner à 25 et 50m de mai à juin. Merci à ceux qui ont aidé pour que tout soit possible et réussi. Egalement 2 séances avec des jeunes de l'IME qui nous ont remerciés en nous offrant un baromètre qui dit toujours la vérité. Toutes ces activités nous ont permis d'obtenir une subvention de 2 000 €. C'est appréciable et encourageant pour continuer.

Merci aussi à nos 2 arbitres, Gérard Donnadiou qui est RDA et Philippe Dumas, toujours attentif. Ils se retrouvent un peu seuls depuis le départ de Christian Martineau et l'arrêt de Daniel Sabatier cette année. Il serait bien que d'autres tireurs s'intéressent à l'arbitrage. Ce n'est pas un rôle compliqué ni dangereux ni physique comme dans d'autres sports. Sans arbitre, pas de compétitions avec des résultats validés et reconnus. Je lance donc un appel.

Je lance également un appel aux bonnes volontés pour que le club puisse continuer à se maintenir là où il est. Ce n'est pas une entreprise, il n'y a pas de salarié, les différents travaux doivent être faits. Nous sommes une association, chacun doit participer. Par exemple, il y a encore des tireurs qui pratiquent et s'en vont sans ranger le matériel qu'ils ont sorti et

sans balayer le pas de tir. Des actions d'entretien, mais aussi pour organiser les compétitions, tenir une buvette où faire des repas. Je tiens à remercier chaleureusement Myriam, elle cumule plusieurs actions, compétitrice, éducatrice à l'école de tir, cuisinière, et toujours avec bonne humeur. Grand merci à toi Myriam. Sans faire autant qu'elle, simplement une action chacun, ce serait plus agréable pour tous.

2024, fin de l'olympiade, nous allons passer à la suivante 2024-2028. Il va falloir élire un nouveau conseil d'administration et bureau. Certains se sont positionnés, il y a encore de la place pour ceux qui se sentent responsables et qui veulent bien faire quelque chose. Mais avant, je souhaite faire un bilan des 4 saisons passées.

Du positif avec :

Le nombre d'adhérents est passé de 90 à 120, ce qui est appréciable.

Les résultats sont meilleurs de saisons en saisons

Des investissements ont été faits, dont le plus important est l'installation de cibles électroniques. Ce qui a permis d'accroître les résultats, de gagner des places et du plaisir à tirer.

Des éducateurs en plus, Myriam et Régis.

Du négatif avec aucune évolution au niveau du stand 10 mètres. Il n'est pas conforme et cela peut poser des problèmes, par exemple, pour n'en citer qu'un, le manque de ventilation qui entraîne une augmentation du gaz carbonique de façon conséquente et au dessus de la norme. Gérard, le maxi devrait être de combien ?

Deux points importants, en premier la perte d'arbitres, j'insiste, ensuite le constat que la participation au tir devient de plus en plus un service aux tireurs alors que nous sommes une association. Que chacun y réfléchisse/

N'oublions pas le négatif, gardons le positif pour que l'on puisse continuer avec de bons résultats et dans la bonne ambiance qui est un élément important dans la vie du club. Merci à toutes et tous, merci à vous d'être présents ce soir, merci aux arbitres et aux éducateurs. Merci aussi à la municipalité pour l'aide apportée avec la mise à disposition gratuite des installations et le maintien des aides financières.

Je vous souhaite une bonne année 2024-2025.

Est-ce que vous avez des commentaires à faire ?

Remarque de Gérard Cartalade : le manque d'entretien des abords du stand extérieur.

Effectivement, la municipalité ne s'en occupe pas, c'est regrettable, vu ce qui est fait pour les autres stades.

Approbation : à l'unanimité

Rapport financier

999901 Association ALERTE SANFLORAINE
01/09/2023 - 31/08/2024

COMPTE DE RÉSULTAT

		31/08/2024	31/08/2023
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Nombre de mois de la période		
	Cotisations	15 985	16 370
	Ventes de biens et services	4 793	4 068
	Ventes de biens	2 141	1 735
	Dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	2 652	2 333
	Dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs	7 098	3 888
	Concours publics et subventions d'exploitation	7 098	3 888
	Versements de fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions, transferts de charges			
Utilisation des fonds dédiés			
Autres produits	1 218	2 550	
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	(I) 29 094	26 875	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	9 915	10 262
	Variation de stock de marchandises	-2 546	-3 607
	Autres achats et charges externes	19 885	15 802
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	Salaires et traitements		
	Charges sociales		
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 321	4 796
	Dotations aux provisions		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges		
	Aides financières		
	Autres charges		
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	(II) 32 575	27 253	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(I - II)	-3 481	-378
PRODUITS FINANCIERS	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	253	91
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	(III) 253	91	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	(IV)		
2 - RÉSULTAT FINANCIER	(III - IV)	253	91
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(I - II + III - IV)	-3 228	-287

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 649	1 576
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 581	869
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
	TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		4 230	2 445
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			
	TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			4 230	2 445
	Participation des salariés aux résultats (VII)			
	Impôts sur les bénéfices (VIII)			
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)		33 577	29 412
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)		32 575	27 253
5 - EXCÉDENT OU DÉFICIT (Total des produits - Total des charges)			1 002	2 159

		Exercice clos le		31/08/2024		31/08/2023	
		Nombre de mois de la période		12 mois		12 mois	
		Brut	Amortis. Dépréciat.	Net	Net N-1		
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	62 617	32 685	29 932	35 252		
	Immobilisations corporelles en cours	4 086		4 086	4 086		
	Avances et acomptes						
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés						
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES						
Participations et créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres							
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (I)		66 703	32 685	34 018	39 338		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS						
	Stocks et en-cours	7 596		7 596	5 050		
	Avances et acomptes versés						
	CRÉANCES						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés						
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres						
	DIVERS						
	Valeurs mobilières de placement	14 966		14 966	12 213		
	Instruments de trésorerie						
Disponibilités	1 830		1 830	4 233			
Charges constatées d'avance							
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (II)		24 392		24 392	21 496		

COMPTES DE RÉGULARISATION	Frais d'émission des emprunts	(III)		
	Primes de remboursement des emprunts	(IV)		
	Écarts de conversion actif	(V)		
TOTAL GÉNÉRAL		(I à V)	58 410	60 835



999901 Association ALERTE SANFLORAINE

01/09/2023 - 31/08/2024

BILAN PASSIF

		Exercice clos le	31/08/2024	31/08/2023
		Nombre de mois de la période	12 mois	12 mois
FONDS PROPRES ET ASSOCIATIFS	Fonds propres et associatifs sans droit de reprise		43 462	41 303
	Fonds propres statutaires		43 462	41 303
	Fonds propres complémentaires			
	Fonds propres avec droit de reprise			
	Fonds statutaires			
	Fonds propres complémentaires			
	Fonds associatifs avec de droit de reprise			
	Écarts de réévaluation			
	Réserves			
	Réserves statutaires ou contractuelles			
	Réserves pour projet de l'entité			
	Autres			
	Report à nouveau			
	Excédent ou déficit de l'exercice		1 002	2 159
SITUATION NETTE		44 464	43 462	
Fonds propres consommables		13 596	15 177	
Subventions d'investissement		13 596	15 177	
Provisions réglementées				
TOTAL DES FONDS PROPRES ET ASSOCIATIFS		(I)	58 060	58 639
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations			
	Fonds dédiés			
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		(II)		
PROVISIONS	Provisions pour risques			
	Provisions pour charges			
TOTAL DES PROVISIONS		(III)		
DETTES	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
	Emprunts et dettes financières diverses			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		350	350
	Dettes des legs ou donations			
	Dettes fiscales et sociales			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
	Autres dettes			
	Instruments de trésorerie			
	Produits constatés d'avance			1 846
TOTAL DES DETTES		(IV)	350	2 196
Écarts de conversion (V)		(V)		
TOTAL GÉNÉRAL		(I à V)	58 410	60 835

pas de remarques particulières

Approbation : à l'unanimité

affectation du résultat

en report à nouveau

élection du conseil d'administration

Pour rappel, les statuts nous imposent de fonctionner par olympiades, soit 4 saisons entre chaque jeux olympiques. L'assemblée générale doit élire un comité de direction et ensuite le président.

Avant de procéder aux élections, je tiens à remercier tous les membres démissionnaires du comité de direction du club. Chacun a œuvré en fonction de ses compétences et toujours dans le sens constructif.

Dans la convocation à cette AG, il y avait un coupon à renvoyer, ou autre possibilité, pour indiquer votre volonté d'intégrer le comité de direction.

Voici la liste des personnes volontaires qui se sont engagées à assumer la charge des 4 saisons à venir :

Myriam Bonnet, Philippe Bouillaguet, Gérard Cartalade, Gérard Donnadiu, Philippe Dumas, Christian Gauzy, Christophe Legros, Pascal Troncin, Vincent Roux, Régis Tavarès.

Je les remercie.

Est-ce qu'il y a d'autres personnes volontaires ?

Le règlement veut que les élections de personnes se fassent par bulletin secret. Si vous êtes d'accords, nous pouvons faire à main levée.

Est-ce que quelqu'un demande le vote à bulletin secret ? Non

Est-ce que nous élisons la liste ou personne par personne ?

Tous élus à l'unanimité - MERCI

J'aurais bien aimé prendre un peu de recul, comme cela va être fait au niveau de l'école de tir, merci Régis, mais personne ne s'est prononcé pour assumer la présidence. En conséquence, êtes vous d'accords pour que je sois président ? oui à l'unanimité

Réglementairement, les autres postes du bureau sont attribués par le comité de direction, lors d'une réunion suivant l'AG. Si vous en êtes d'accord, nous pouvons le faire ensemble, maintenant.

vice président Vincent Roux

secrétaire Myriam Bonnet

trésorier Pascal Troncin

Responsable de l'école de tir : Régis Tavarès

Responsable du stand 25-50m : Gérard Cartalade

Responsable de l'arbitrage : Gérard Donnadiu, par obligation puisqu'il est RDA

Responsable du nettoyage du stand 10m 0

Responsable du site : Franck Delmas n'hésitez pas à communiquer des éléments, photos, ...

autre responsabilité ?

informations

Les entraînements et les permanences :
stand 10m pour les adultes, de 20 à 22h, salle des Jacobins
mardi: Philippe B
mercredi: Régis
jeudi : Vncent

pour l'école de tir :
mercredi : Régis, Myriam et Christophe
vendredi : Philippe B et Christophe

stand 25-50m Pierre et Jean Luc font comme tous, ils vieillissent, mais un peu plus vite vu l'âge
mardi après-midi : Pierre et Jean Luc
samedi matin : Philippe B
dimanche matin : Régis

Compétitions, nous organiserons à Saint-Flour :

Départementaux 10m adultes toutes disciplines les 23 et 24 novembre 2024

cdcf des clubs à 10m les 25 et 26 janvier 2025

départementaux écoles de tir 15 ou 16 mars

Coupes arvernes et Passemart: 1er tour 8 et 9 février, 2ème tour 12 et 13 avril
pistolet 25m et 50m les 3 et 4 mai

Circuit Auvergnat transformé en challenge. Est-ce que nous essayons de le mettre en place et à quelle date ?

Le E.challenge pour les écoles de tir est abandonné par la FFT. Est-ce que nous le maintenons chapeauté par la Ligue ?

Des nouvelles disciplines sont créées : Pistolet 50m D2, Pistolet standard CF et D3, Carabine 50m couché D3, Carabine 50m 3 positions D2.

Pour toutes les compétitions, challenges, championnats et autres sont affichés au stand 10m, pensez à regarder et à vous inscrire!

Licences et cotisations

La FFTir a encore augmenté ses prix, et ils augmenteront encore dans un an. Nous sommes obligés de suivre pour les cotisations sinon nous perdrons des ressources.

Adultes 170 €, jeunes de moins de 20 ans 110 €

La licence 2023-2024 n'est plus valable, il n'y a plus la tolérance d'un mois. Donc il ne faut pas perdre de temps pour le renouvellement. Cela commence par payer la cotisation et il faut que certificat médical soit valable sur EDEN. Sans ces deux éléments, je ne peux pas faire le renouvellement.

Le site EDEN vous permet de mettre à jour toutes vos données. Pensez à faire les modifications lorsqu'il y en a. Adresse par exemple, téléphone... Votre licence est disponible sur ce site, vous pouvez l'imprimer si vous voulez. Pour les détenteurs d'armes, vous pouvez demander votre avis préalable (feuille verte).

La nouveauté de cette année, SIA (service informatisé des armes). Il est à créer avant la fin de l'année 2024. Ce n'est pas compliqué mais ce n'est pas simple non plus. Dernière obligation, **inclure** la licence. Si vous avez des difficultés, demandez de l'aide.

Nous avons fait plusieurs actions au stand 10m , il faut maintenant en faire au stand extérieur. Gérard a une liste en tête, il faudra décider en conseil d'administration.

AG Du CDT15 dans cette salle, demain matin. Qui sera présent?

AG de la Ligue le 13 octobre à Saint-Beauzire 63. Il serait bien que je ne sois pas le seul candidat Cantalien pour le comité de direction de la Ligue. Précédemment, il y avait Christian Martineau, il y est toujours mais pour l'Allier. Qui ?

Questions diverses

rien de particulier.

Fin de séance à 20h30

suivi d'un buffet préparé par Frédéric Almanza, merci à lui.


P. BOUILLAGUET

